



Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine site de Limoges

_____Débat « Santé et environnement, impact des activités humaines »_____

L'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle-Aquitaine est encore en cours de construction. Il sera composé de trois sites : Poitiers, Bordeaux et Limoges, la direction de l'Espace se situant à Poitiers pour les trois premières années. Le site de Limoges se dénomme encore ERELIM, jusqu'à la signature définitive de la Convention constitutive.

Les acteurs principaux de l'ERELIM sont composés de Madame le Docteur Maryse FIORENZA, directrice de l'espace ; Madame Céline Benos, chef de projets ; ainsi que Madame Catherine ZANNA, responsable du centre de documentation, et Madame Katia Guillerm, secrétaire de l'espace.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué fin 2017 afin de déterminer les axes de travail de l'Espace, puisque le Conseil d'Orientation n'est pas encore en place. Ce groupe de travail persistera après cette constitution.

1) Thème retenu et questions mises au débat

- **Présentation technique résumée du sujet retenu** : Le thème retenu pour cette conférence débat est celui de l'impact des activités humaines sur la santé et l'environnement. La région Nouvelle-Aquitaine est particulièrement sensible à cette question, notamment celle de l'impact de l'utilisation des pesticides sur la santé.

Conférence débat du 28 février 2018 :

L'intitulé de cette conférence/débat était « *santé et environnement, impact des activités humaines* ».

- **Les questions posées lors de cette conférence :**

Il s'agissait de s'interroger sur les outils juridiques et scientifiques à disposition pour évaluer les risques liés aux activités humaines sur la santé et l'environnement, ainsi que leur efficacité.

2) Description de la manifestation réalisée

Cette conférence s'est déroulée à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges (BFM). Celle-ci était ouverte à tout public sous réserve d'une inscription préalable sur le site de l'ERELIM. L'annonce de cette soirée s'est faite par mailing ERELIM et par le biais de la presse écrite locale (le Populaire du Centre). D'autre part, pour ce qui est de la publicité, celle-ci a été diffusée sur le *site de l'ERELIM*, sur *l'intranet du CHU*, ainsi que des *flyers distribués* dans des universités, dans des centres hospitaliers etc...

Les intervenants étaient **Mme le Docteur Maryse Fiorenza Gasq**, directrice adjointe d'ERENA site de Limoges. Elle a présenté le contexte dans lequel s'inscrivait ce débat, ainsi que la mission confiée par le CCNE, les étapes, la méthodologie ainsi que le respect nécessaire pour débattre de ce sujet.

Ensuite **Mr le Docteur Pierre-Michel Périnaud**, médecin généraliste, président de l'association Alerte des Médecins Limousins sur les Pesticides (ALMP), a dressé un état des lieux des plus objectifs possibles sur l'état des connaissances scientifiques en la matière. **Mme Séverine Nadaud**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges, a exposé les outils juridiques nationaux et européens à disposition du justiciable et a donné des exemples concrets de condamnations de sociétés industrielles ou d'Etats membres de l'Union Européenne.

70 personnes ont assisté à cette conférence, des soignants et des personnes de la société civile de tout âge. 1/3 étudiants, médecins, trentenaires et plus d'1/3 plus âgés dont beaucoup d'associatifs : AMLP, RES, les amis de la terre,...

Le débat a été riche pendant une heure après l'intervention des conférenciers, ainsi, la conférence a duré à peu près 2 heures.

3) Principales opinions évoquées, argumentaires présentés, propositions...

L'exposé du Docteur Périnaud se voulait très pédagogique et a mis en exergue les difficultés concernant la preuve scientifique nécessaire pour établir un lien entre l'utilisation de certaines substances et le développement de pathologies. Pour les associatifs : une certaine déception était perceptible après les états généraux de l'alimentation, auxquels certains avaient participé dans des groupes de travail. Pour les étudiants (beaucoup de médecine) ils étaient surpris de l'importance de l'impact de l'environnement sur les maladies « chroniques » et de la quantité d'études épidémiologiques. Les participants ont exprimé un sentiment d'impuissance face aux géants de l'agro-alimentaire.

L'assistance a réagi au fait que des outils juridiques existent, même s'ils paraissent imparfaits sur certains aspects. L'implication de l'Union Européenne dans ce domaine est finalement peu connue du grand public.

4) Conclusion

Un consensus est apparu concernant une plus grande information sur les mécanismes juridiques permettant de sanctionner les industries mettant en danger la santé et l'environnement.

Par ailleurs, une évolution concernant le niveau de preuve exigé apparaît nécessaire pour protéger efficacement les populations. La notion de cocktail de substances ou molécules est certainement à mieux prendre en considération.

La soirée s'est terminée sur des propositions d'éducation et de formation dès le plus jeune âge et... à la faculté de médecine.